



Académie des sciences d'outre-mer

***Mondialisation, institutions et développement économique de l'Afrique / actes de la
Conférence économique africaine 2008
éd. Économica, Paris 2010
cote : 57.360***

Cet ouvrage regroupe une sélection d'articles présentés lors de la Conférence économique africaine tenue à Tunis en 2008, par 25 contributeurs passés en revue sous forme d'introduction et vue d'ensemble par Audrey Verdier-Chouchane, Léonce Ndikumana et Mwangi Kimenyi, du Département de la Recherche de la Banque africaine de développement. Rappelons que depuis sa création, en 2006, la Conférence économique africaine réunit des experts en économie africains, des institutions de recherche et des décideurs politiques, afin de débattre des stratégies ayant pour objet de faire progresser le développement économique de l'Afrique. Les actes concernés dans l'ouvrage relèvent de la troisième Conférence de ce type, tenue du 12 au 14 novembre 2008 dans la capitale tunisienne.

La sélection d'articles opérée par le Département cité ci-dessus, porte sur quatre grands thèmes : *le développement du secteur financier ; les flux internationaux de capitaux ; le commerce, les infrastructures et l'intégration régionale ; enfin la reconstruction post-conflit et les réformes politiques*. Ces thèmes présentés en quatre parties sont analysés dans dix-sept chapitres de ces Actes.

La 1^{ère} partie est amorcée par Mohamed Safouane Ben Aissa, Imed Drine et Mahmoud Sami Nabi qui traitent de *l'ouverture financière et du rattrapage technologique à partir du bassin méditerranéen (Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie)*, ceci par rapport à un groupe de pays développés (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Japon) dans la période 1985-2005. Il est démontré, qu'à l'exception de la Tunisie, l'efficacité productive des pays considérés a continuellement diminué. Il apparaît qu'une distanciation technologique de plus en plus forte des pays du bassin méditerranéen est engendrée par le ralentissement de leur ouverture financière dès la deuxième moitié des années 1990.

Ensuite, Paul Alagidede s'intéresse à *l'intégration des places boursières africaines dans le système financier mondial et de ses conséquences pour l'analyse des placements et le partage du risque*. Il ressort que l'intégration et l'approfondissement des marchés des capitaux de l'Afrique passent impérativement par la réduction du risque politique et économique et/ou des entraves aux flux financiers. Les données de quatre marchés d'actions les plus développés d'Afrique (Afrique du Sud, Nigéria, Égypte, Kenya), par rapport au Brésil, Mexique, États-Unis, Royaume-Uni et Japon, permettent de démontrer le niveau de l'intégration des places boursières et ses conséquences en termes d'efficacité des marchés, de diversification des portefeuilles et d'analyse des investissements

Malak Reda se focalise sur l'Égypte en ce qui concerne *l'efficacité et la productivité du secteur bancaire du pays*. Compte tenu du fait qu'à partir de 1991, les autorités égyptiennes avaient engagé une série de réformes financières énumérées ci-après :



Académie des sciences d'outre-mer

amélioration de l'efficacité et la productivité des banques du pays en limitant les interventions de l'État, d'une part, et en donnant plus libre cours aux forces du marché, d'autre part, l'auteur de cette contribution fait la recommandation principale suivante : que l'État adopte des politiques favorables à la concurrence dans le secteur bancaire et que les banques se dotent de mécanismes améliorant l'efficacité au travers d'investissements accrus dans la technologie et le développement des compétences.

Sandra Kendo, Francis Menjo Baye et Fondo Sikod, eux aussi se focalisent sur un pays : le Cameroun. Il s'agit du *développement du secteur financier, parité et réduction de la pauvreté en milieu rural camerounais*. Leur étude aboutit à la conclusion que le développement du secteur financier produit un effet positif autant sur la croissance du revenu des hommes et des femmes, que sur la réduction des inégalités, mais selon une tendance non linéaire.

Ameth Saloum Ndiaye aborde la 2^e partie avec le *développement financier, les transferts de fonds et la croissance économique dans un pays, le Sénégal*. L'auteur signale que l'enjeu fondamental des envois de fonds est que ces ressources sont perçues comme une nouvelle source de financement du développement. Il apparaît que les fonds des migrants sont, en effet, moins volatiles, donc plus stables et plus fiables que les autres flux financiers, tels que l'aide publique au développement et les investissements directs étrangers. Ces transferts de fonds apparaissent comme un moyen utile et efficace de réduction de la pauvreté et de l'inégalité des revenus. Ainsi, il existe une relation de complémentarité entre les envois de fonds et les instruments financiers. Mais il apparaît que ces transferts devraient être davantage canalisés vers des investissements productifs.

Abdelkader Elkhider, Abdelhamid El Bouhadi et El Mustapha Kchirid, eux aussi, se focalisent sur un pays : le Maroc. Et, comme précédemment, ils s'intéressent *aux transferts de fonds des migrants entre 1970 et 2006 vers le Maroc*. Les co-auteurs de cette contribution reconnaissent que l'impact de ces transferts et leur performance économique sur le développement et la croissance de leurs pays, à travers une infrastructure financière et bancaire développée, est de plus en plus considérable. En effet, en 2006, ils représentaient 5,5 milliards de dollars US. Les avancées observées dans les domaines des télécommunications, de l'internet et des systèmes réseaux (SWIFT) ont permis une augmentation substantielle et rapide des transferts. Ceci constitue une source de financement externe vitale pour l'économie nationale. Néanmoins, soulignent les auteurs, ces transferts ne peuvent être éternellement en croissance. C'est pour cela que les pouvoirs publics marocains doivent faire des efforts pour convaincre les migrants de transférer davantage. Mais ce phénomène peut engendrer une distorsion par rapport au PIB agricole, lequel aurait tendance à diminuer entraînant alors une augmentation du coût des produits agricoles.

Steve Onyeiwu *s'interroge sur la stimulation des investissements directs de l'étranger dans 6 pays de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, en matière de connaissances et de technologie*. Les données de la CNUCED révèlent, en effet, que la plupart des pays



Académie des sciences d'outre-mer

concernés ne parviennent pas à attirer des niveaux d'investissement direct étranger à la hauteur de leur potentiel. Malgré leur faible infrastructure scientifique et technologique, ces pays pourraient attirer lesdits investissements par la prise de certaines décisions. Notamment, en promouvant l'ouverture, en mettant en œuvre des politiques économiques privilégiant les droits politiques et les libertés publiques.

Restant en Afrique du Nord, Boulila Ghazi traite *de la mobilité des capitaux dans cette région*. Dans cette étude l'auteur a examiné l'intensité des flux de capitaux entre les pays de la région nord-africaine, en analysant les avantages et les inconvénients que peuvent comporter l'ouverture des marchés de capitaux des pays la composant. L'objectif est de déterminer les éventuelles répercussions de la libéralisation des mouvements de capitaux sur la croissance desdits pays avant d'identifier les conditions nécessaires, en termes de politique macroéconomique, permettant à ces pays de tirer profit d'une telle option. Aussi, l'étude se focalise-t-elle sur les pays émergents d'Asie et d'Amérique latine lesquels constituent une expérience d'intégration et de libéralisation financière. L'auteur de la présente recension s'intéresse plus particulièrement au Maroc pour des raisons d'affinité, relève que le processus de la libéralisation des mouvements de capitaux de ce pays, ne sont pas au même niveau d'avancement que celui de la Tunisie. Mais plusieurs actions sont prévues pour s'y hisser. Remarquons que la mobilité des capitaux permet aux pays comme le Maroc, de fortement investir dans les services informatiques, compte tenu de l'existence d'entreprises de logiciels.

Hilary Nwokeabia, dans la 3^e partie indique les *lacunes et les causes de défaillances de l'accès aux marchés pour la transformation et le développement de l'Afrique*. L'étude a l'ambition de faire comprendre la dynamique parfois complexe des initiatives d'accès aux marchés, par rapport à la compétitivité des exportations en Afrique sur le marché international. Il apparaît ainsi que les gouvernements africains doivent adopter de nombreuses mesures s'ils veulent renforcer leur compétitivité et leur présence dans le commerce international. Les dispositions, compte tenu de la mondialisation, devraient être prises dans le cadre de l'*Organisation mondiale du commerce* (OMC) afin de prendre le pas sur une aide accrue, ce qui s'avérerait payant pour ladite région.

Juliet U. Elu et Gregory N. Price, étudiant *l'impact de la zone CFA rattachée à l'Euro, sur la croissance économique en Afrique subsaharienne* analysent les effets de l'intégration régionale des pays de cette zone. Il est rappelé que pour 14 pays d'Afrique subsaharienne, le 1^{er} janvier 1999 a marqué le début d'un nouveau régime macroéconomique. À cette date, l'euro devenant la monnaie unique de 11 pays d'Europe (à l'époque), les 14 pays de l'Afrique en cause formant la zone CFA, devenaient tributaires de la dynamique du cycle économique associé à l'euro. Pour mémoire, rappelons que cette zone CFA se compose de deux unions monétaires distinctes : d'une part, l'*Union économique et monétaire ouest-africaine* (UEMOA) comprenant les pays suivants : Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo ; d'autre part, la *Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale* (CEMAC) comprenant les autres pays : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée



Académie des sciences d'outre-mer

équatoriale, République centrafricaine, Tchad. Ces unions monétaires étant elles-mêmes membres de la *Communauté économique* (CEDEAO) qui régit plus largement les relations économiques entre ses membres. Selon cette étude, il apparaît que les unions monétaires régionales rattachées à l'euro, sont à même d'induire une dynamique favorable de production.

Afeikhena Jerome étudie la *participation du secteur privé aux infrastructures en Afrique*, sous la forme d'un bilan de presque deux décennies de réformes réglementaires et la mise en œuvre du programme de privatisation et de libéralisation. Combinés à l'afflux croissant d'investissements privés dans les secteurs d'infrastructures, les résultats paraissent mitigés aux yeux de l'auteur. En effet, la conviction selon laquelle les infrastructures devant être financées par le secteur privé a été à l'origine d'une erreur stratégique. Aussi, la mise en œuvre de réformes institutionnelles de grande ampleur, conjuguée à des engagements financiers renforcés de l'État et du secteur privé, sont toujours d'après le même auteur, des conditions préalables essentielles. Celles-ci devant alors apporter un début de solution aux problèmes d'investissements infrastructurels du continent africain. Il est vrai que les entreprises infrastructurelles sont traditionnellement détenues et exploitées en monopole par le secteur public en Afrique. C'est le cas, par exemple, de l'eau, de l'électricité, des routes, des lignes téléphoniques principales, des connections internet. Cependant, dans les télécommunications, 160 projets d'infrastructure ont été menés avec la participation du secteur privé, entre 1990 et 2007. Il faut souligner que les télécommunications pèsent d'un poids fortement prépondérant (49.410 milliards de dollars US, contre 8.841 pour l'énergie.

L'article contient un long développement concernant, précisément les télécommunications. Ceci vient à propos, pour le recenseur, complétant et actualisant l'étude qu'il a faite en 2002¹. Il faut préciser que la participation du secteur privé aux infrastructures ne se limite pas à sa contribution financière, mais touche également au transfert de technologies améliorées. En tout état de cause, une coordination méthodique avec les autorités régionales et continentales est de nature à rationaliser l'action des États dans les projets transfrontaliers du continent.

Pour clore cette troisième partie, Ochozias A. Gbaguidi, expose *Les déterminants de la demande d'énergie dans l'espace CEDEAO* à partir d'un panel d'échantillon de dix États membres de la CEDEAO (Bénin, Côte-d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Sénégal, Togo) examiné pour la période 1975-2005. Cette étude met en évidence le sens de la causalité entre croissance économique et consommation d'énergie dans des pays autres que ceux d'Afrique, continent pour lequel et plus particulièrement pour ceux de la CEDEAO, le sens de la causalité est celle entre PIB et croissance. Certaines corrélations suggèrent que les effets de structure ont un impact positif sur la demande d'énergie au niveau régional. Le choix d'une

¹ (*) Raymond-Marin LEMESLE. *L'Économie des télécommunications en Afrique*. Paris : Agence universitaire de la Francophonie : Karthala, 2002



Académie des sciences d'outre-mer

croissance basée sur la relance du secteur agricole et fortement corrélée à l'agro-industrie engendrerait ainsi une pression importante sur la demande d'énergie.

Enfin, la 4^e partie est ouverte par Amin Salih Yasin qui s'intéresse au Soudan, où *les transferts budgétaires sont considérés comme un outil de résolution des conflits*. Cette observation fait état de trois accords de paix distincts entre 2005 et 2007 en vue de mettre un terme à des conflits qui faisaient rage depuis longtemps. Le premier est l'accord mettant fin aux combats nord-sud, le deuxième celui du Darfour, le troisième celui de l'Est-Soudan. En fait, ces accords concernent le partage des richesses. Ils constituent un modèle de distribution juste et équitable des ressources financières entre l'État central et les États (régions) et s'appuient sur les principes de fédéralisme budgétaire.

Restant dans le thème des conflits, Janvier D. Nkurunziza rapproche *guerre civile et reconstruction du capital physique après un conflit en Afrique*. Il rappelle que la plupart des conflits qui ont fait rage dans les années 1980-1990 sont terminés. Il estime que, pour la première fois (en 2008) en 50 ans, les pays post-conflits seraient plus nombreux que les pays en guerre. Il paraîtrait, alors, que les pays sortant d'une guerre civile attireraient généralement la sympathie de la communauté internationale. Mais à une condition, que ces pays soient en mesure et disposés à instaurer une bonne gouvernance, permettant ainsi de générer une aide étrangère utilisée à bon escient.

D'ailleurs Mina Balianoune-Lutz s'inscrit apparemment dans le respect de la même condition accolant *réforme politique et efficacité de l'aide en Afrique*. L'auteure, en effet, réexamine la thèse suivant laquelle la répartition et l'efficacité de l'aide sont subordonnées en Afrique, à un environnement de bonne politique. Ce qu'elle conteste, estimant que lorsque le rôle de la cohésion sociale est pris en compte, l'impact de l'interaction entre la politique et l'aide disparaît, cette cohésion sociale étant subordonnée semble-t-il à des projets et des programmes d'éducation et de santé.

Nketcha Nana donne un exemple de l'application de *décentralisation des dépenses avec quelques facteurs déterminants du succès d'actions (d'après les données internationales)*. Ainsi, sur la base de données de panel relatives à des pays en développement et en transition entre 1985 et 2000 (c'est-à-dire 76 pays, dont 14 en Afrique, 8 en Asie de l'Est et Pacifique, 15 en Europe et en Asie centrale, 15 en Amérique latine et aux Caraïbes et 2 en Asie du Sud et enfin 22 de l'OCDE), montrent que les dépenses effectuées par les autorités locales contribue, par exemple, à faire reculer le taux de mortalité infantile.

S. M. Ntsama Etoundi et B. Kamgnia Dia, terminent les contributions en s'intéressant au Cameroun, en étudiant *les déterminants de l'adoption des variétés améliorées de maïs* dans ce pays. Ce serait le cas d'une céréale dénommée CMS 8704, céréale en pleine expansion qui entre actuellement dans l'alimentation de 2 camerounais sur 3 pour laquelle un projet camerounais permettra d'accroître son rendement.



Académie des sciences d'outre-mer

Cet important travail collectif de production de connaissances et d'analyses rigoureuses des enjeux et des opportunités de développement de l'Afrique dans l'économie mondiale est enrichi d'un grand nombre de modélisations économétriques, soit dans le corps des articles, soit dans leurs annexes, avec des tableaux et des graphiques appropriés.

À la lecture des articles, il apparaît d'abord, que le rôle des marchés financiers dans le développement économique continue à susciter l'intérêt des chercheurs et des décideurs politiques, parce qu'il est désormais – semble-t-il – acquis que le bon fonctionnement de ces marchés est essentiel pour faire progresser l'économie de marché, la production, la croissance et la lutte contre la pauvreté. Ensuite, il est observé qu'à mesure que les interactions entre les pays progressent au rythme de la mondialisation, les flux internationaux de capitaux s'étoffent également. Puis, si l'on admet que la part de l'Afrique dans le commerce international augmente, celles-ci restent néanmoins extrêmement faibles, à tel point que les schémas d'accès préférentiel aux marchés ne sont pas suffisants pour les accroître significativement dans le contexte mondial. Il reste que le continent africain est confronté à des problèmes de développement de taille malgré des progrès sensibles.

Raymond-Marin Lemesle